



Reproach Strategies and Reactions in Friendly Interaction in Cameroon

¹ Bernard Mulo Farenkia

<https://doi.org/10.69760/egille.26010011>

Abstract. This article analyzes the interactional dynamics that structure reproach exchanges between friends in Cameroon. Drawing on a corpus collected between 2013 and 2022, the study examines (a) the types of interactional sequences involved (consensual, conflictual, mixed), (b) the strategies used to formulate reproaches (interrogation, exclamation, disagreement, accusation, threat, request for redress, moralization, expression of regret), and (c) the responses produced (apologies, justifications, promises, acknowledgment of fault). Attention is paid to the role of pragmatic modifiers (mitigators, intensifiers) and nominal forms of address. The findings indicate a strong orientation toward conflict mitigation: conciliatory responses predominate, whereas counter-attacks and refusals remain marginal. The study thus highlights face-management mechanisms and underscores the importance of localized sociolinguistic resources, code-mixing, routinized phrasing, indigenized interjections, in regulating interactional tension.

Keywords: complaints; politeness/impoliteness; preferred adjacency; Cameroon French; address terms; pragmatic modifiers.

¹ Farenkia, B. M. Full Professor, French and Linguistics, Cape Breton University, Canada. Email: bernard_farenkia@cbu.ca.
ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-9184-8140>





Stratégies de reproche et réactions en interaction amicale au Cameroun

¹ Bernard Mulo Farenkia

<https://doi.org/10.69760/egjll.26010011>

Résumé. Cet article analyse les dynamiques interactionnelles qui structurent les échanges réprobateurs entre amis au Cameroun. S'appuyant sur un corpus recueilli entre 2013 et 2022, l'étude examine (a) les types d'enchaînements interactionnels mobilisés (consensuels, conflictuels, mixtes), (b) les stratégies de formulation du reproche (interrogation, exclamation, désaccord, accusation, menace, demande de réparation, moralisation, expression du regret) et (c) les réponses produites (excuses, justifications, promesses, reconnaissance de faute). Une attention particulière est portée au rôle des modificateurs pragmatiques (adoucisateurs, durcisseurs) ainsi qu'aux formes nominales d'adresse. Les résultats indiquent une orientation marquée vers l'atténuation du conflit : les réponses conciliantes prédominent, tandis que les contre-attaques et refus restent marginales. L'étude met ainsi en lumière les mécanismes de gestion des faces et souligne l'importance de ressources sociolinguistiques localisées, mélange codique, phraséologies routinisées, interjections camerounisées, dans la régulation de la tension interactionnelle.

Mots-clés : reproche ; politesse/impolitesse ; enchaînements préférés ; français camerounais ; formes d'adresse ; modificateurs pragmatiques.

1. Introduction

Cette étude se propose d'analyser la dynamique interactionnelle et relationnelle qui se déploie dans l'expression du reproche en contexte de proximité relationnelle au Cameroun. Il s'agit plus précisément d'examiner la manière dont les locuteurs forment les reproches, ainsi que les stratégies mobilisées par les destinataires pour y répondre, dans une situation de proximité sociale. L'exploration de ces pratiques communicatives permettra de mettre en lumière les mécanismes discursifs qui structurent l'échange réprobateur, les conceptions socioculturelles de l'offense qu'il véhicule et les procédés interactionnels par lesquels les participants gèrent, négocient, (dé)construisent ou reconfigurent la relation interpersonnelle. Ces processus s'observent dans les tours de parole successifs, qui articulent les interventions initiatrices (reproches) et réactives

¹ Farenkia, B. M. Full Professor, French and Linguistics, Cape Breton University, Canada. Email: bernard_farenkia@cbu.ca.
ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-9184-8140>



(réponses aux reproches) au sein de ces séquences interactionnelles marquées par la tension normative.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous présenterons, dans un premier temps (section 2), le cadre théorique sur lequel repose notre démarche. Cette section mettra en relief la notion d'échange réprobateur, définira les concepts de reproche et de réaction au reproche, et revisitera la distinction entre enchaînements préférés et non préférés dans les séquences de type « reproche – réponse au reproche ». Elle intégrera également les apports des théories de la politesse et de l'impolitesse linguistique, indispensables pour comprendre les enjeux relationnels et les stratégies interactionnelles en présence. Dans un deuxième temps (section 3), nous présenterons le corpus et la méthode d'analyse des données. Enfin, la section 4 sera consacrée à la présentation et la discussion des résultats de l'analyse des stratégies de reproches et des types de réactions au reproche attestés dans ce corpus.

2. Cadre théorique

Le reproche est généralement défini comme une expression de désapprobation envers autrui, formulée en réponse à un comportement jugé inapproprié. Cette définition met en évidence deux composantes essentielles : une évaluation négative et une demande, explicite ou implicite, de réparation. Relevant des actes expressifs (Kerbrat-Orecchioni, 2005), le reproche constitue un macro-acte complexe pouvant intégrer exclamations, manifestations de mécontentement ou demandes de compensation. Sa force illocutoire réside dans la volonté de modifier la situation interactionnelle et de susciter une réponse du destinataire. Dans la perspective de la théorie des faces, le reproche est intrinsèquement menaçant, d'autant plus qu'il porte atteinte à la face positive du destinataire en mettant en cause sa compétence sociale (Edmonson, 1981) et contraint sa face négative en l'obligeant à se justifier ou à se corriger. L'acte réprobateur peut ainsi fragiliser l'harmonie sociale en imposant une pression à réagir. Du point de vue interactionnel, l'acte de reproche s'inscrit dans une chaîne séquentielle à deux niveaux : (a) le reproche lui-même, acte réactif à une faute perçue, et (b) la réaction du destinataire (Denoyelle, 2006). Les réponses peuvent soit apaiser le conflit (excuses, justifications, offres de réparation), soit l'aggraver (rejet, minimisation, insultes), selon qu'elles constituent des enchaînements préférés ou non-préférés (Jobert, 2010). Le type d'offense, la nature relationnelle et les modalités de formulation du reproche influencent fortement ces choix. Deux hypothèses en découlent : (1) un destinataire soucieux de préserver les faces produira des réactions positives à visée réparatrice ; (2) un destinataire rejetant le reproche pourra recourir à des réponses menaçantes susceptibles de conduire à l'escalade conflictuelle. L'étude des séquences « reproche – réaction » permet donc de cerner les mécanismes de gestion des faces et les normes socioculturelles qui les sous-tendent.

Si l'acte de reproche a fait l'objet de nombreux travaux, les recherches portant spécifiquement sur les réactions aux reproches demeurent rares (cf. El-Dakhs & Ahmed, 2023), et concernent majoritairement le service client. Parmi les études existantes figurent notamment Boxer (1993) sur



les plaintes indirectes en anglais américain, Laforest (2002) sur les interactions familiales québécoises, Migdadi et al. (2012) sur les phones-ins jordaniens, ainsi que plusieurs travaux récents d'El-Dakhs et collègues portant sur les contextes éducatifs égyptiens. L'étude présente s'inscrit dans ce champ encore peu exploré en analysant les reproches et réactions aux reproches en contexte camerounais.

3. Méthodologie

Les données analysées dans cette étude proviennent d'un questionnaire conçu selon le modèle du *Discourse Production Task* (DPT). Ce dispositif proposait plusieurs situations de communication mettant en scène des relations horizontales proches (entre amis), horizontales distantes (entre inconnus) et verticales asymétriques (enseignant-étudiant ; employé-employeur), pour lesquelles les participants devaient construire de courts dialogues. La présente analyse se concentre sur une situation d'offense impliquant deux ami(e)s, formulée comme suit :

- « *Votre meilleur(e) ami(e) a emprunté votre plus belle (et plus chère) veste en cuir. Quand il/elle vous la remet, vous constatez un grand trou au dos. Que lui dites-vous ? Comment votre ami(e) réagit-il/elle ? Construisez un mini-dialogue.* »

Les données ont été recueillies en trois phases, dans les villes de Douala, Yaoundé et Maroua. En 2013, 148 étudiants de l'Université de Yaoundé 1 et de l'Université de Douala (100 femmes, 48 hommes ; 18–30 ans) ont participé à la première collecte. En 2015, la deuxième collecte a concerné 80 répondants (64 femmes, 16 hommes ; 18–30 ans). En 2022, 208 étudiants de l'Université de Maroua (154 hommes, 54 femmes ; 18–30 ans) ont complété le questionnaire. Au total, l'enquête repose ainsi sur 436 participants, répartis à parité entre femmes et hommes (218 chacun). Les dialogues produits comportent généralement quatre tours de parole, permettant d'observer la séquence complète « reproche – réaction au reproche ».

L'objectif étant d'examiner la dynamique interactionnelle du reproche dans une relation de proximité, l'analyse s'est déroulée en trois étapes. Dans un premier temps, nous avons décrit l'organisation discursive de chaque échange, en identifiant les types d'enchaînements (consensuels, conflictuels, mixtes). Nous avons ensuite examiné les stratégies discursives mobilisées pour formuler le reproche. Enfin, la troisième étape a porté sur les réactions apportées aux reproches. Les résultats présentés ci-après concernent donc les types d'enchaînements observés, les procédés employés pour exprimer le reproche et les stratégies de réponse. Dans chaque volet, une attention particulière est portée aux indices relationnels et aux positionnements interactionnels révélés par les locuteurs.



4. Résultats

4.1 Types d'enchaînements

Trois profils se dégagent : consensuels (réaction apaisante : acceptation, excuse, offre de réparation), conflictuels (rejet, refus, contre-attaque, minimisation), mixtes (combinaison d'atténuation et de mise en cause).

- **Les enchaînements consensuels**

Les *enchaînements consensuels* désignent les configurations interactionnelles dans lesquelles l'offensé formule un reproche et où l'offenseur y répond par une réaction positive, visant à restaurer l'harmonie sociale et à réduire la tension interactionnelle. Ce type de séquence s'organise selon un schéma binaire relativement stable : (a) un tour initiatif portant le reproche (mise en accusation, expression de mécontentement, demande de réparation implicite ou explicite) et (b) un tour réactif dans lequel l'allocutaire adopte une posture collaborative, reconnaît la validité du reproche ou s'engage vers la réparation. Ces réactions positives relèvent de ce que la littérature pragmatique décrit comme enchaînements préférés, c'est-à-dire les réponses socialement attendues dans une situation de tension, car elles concourent à préserver les faces en jeu et à rétablir la cohésion relationnelle. Elles se manifestent par une gamme d'actes réparateurs, parmi lesquels (a) l'acceptation explicite de la faute (reconnaissance de responsabilité), (b) la demande de pardon ou l'expression de regret, (c) l'offre d'excuse, (d) la justification atténuée, permettant d'expliquer sans nier le tort causé, (e) la promesse de réparation ou de compensation matérielle et (f) l'engagement à modifier un comportement futur. Ces actes, souvent accompagnés de modificateurs pragmatiques adoucissants (marqueurs de politesse, atténuateurs, modalisation affective), contribuent à alléger la portée menaçante du reproche et à signifier la volonté de maintenir le lien amical. Ils traduisent une orientation interactionnelle centrée sur la coopération, la préservation des faces et la stabilisation du rapport interpersonnel. En voici un exemple. Les exemples suivants illustrent la diversité des ressources discursives mobilisées dans ces enchaînements.

Exemple (1)

1. L1 : Dis-moi que je rêve et que ce n'est pas ma veste ici.
2. L2 : Désolé mon ami j'ai abîmé ça à la suite d'une bagarre.
3. L1 : Ce n'est pas mon problème je veux ma veste comme c'était.
4. L2 : Mille fois désolé mon ami je vais t'arranger ça.

Exemple (2)

1. L1 : Pourquoi tu me rends ma veste avec un trou dessus?
2. L2 : J'ai oublié de laver après ma sortie et la souris l'a rongée, désolé.
3. L1 : Hum! D'accord mais je n'aime pas qu'on ne prenne pas soin de mes choses, sois plus attentif la prochaine fois.
4. L2 : Merci, j'ai eu peur que tu allais tellement te fâcher pour cela, c'est gentil.



On observe en (1) que L1 formule un reproche de manière indirecte, sous la forme d'une expression de surprise ou d'incrédulité face à l'état de la veste. En réponse, L2 adopte immédiatement une posture réparatrice, en présentant ses excuses (« Désolé mon ami ») et en fournissant une justification (« J'ai abîmé ça à la suite d'une bagarre »). L1 rejette cependant ces excuses, en soulignant leur insuffisance (« ce n'est pas mon problème ») et en exigeant une compensation (« je veux ma veste comme c'était »). Cette pression amène L2 à renouveler son expression de regret, intensifiée par « mille fois » et par l'usage du terme d'adresse « mon ami », avant de promettre une réparation (« je vais t'arranger ça »). L'échange se clôt ainsi sur une orientation clairement apaisante. En (2), L1 formule le reproche sous la forme d'une question polémique introduite par *pourquoi*, marquant un positionnement conflictuel (« Pourquoi tu me rends ma veste avec un trou dessus ? »). En réponse, L2 adopte une posture réparatrice en combinant une justification (« J'ai oublié de laver après ma sortie et la souris l'a rongée ») et une excuse elliptique (« désolé »). À la ligne suivante, L1 réagit par une interjection exprimant la surprise, puis accepte l'excuse (« d'accord ») tout en formulant un grief atténué (« mais je n'aime pas qu'on ne prenne pas soin de mes choses »). L'usage du pronom *on* contribue ici à adoucir la critique en diluant la responsabilité et en évitant de viser directement l'allocutaire, ce qui protège les faces et maintient un climat relationnel stable. L1 clôt son intervention par une exhortation non menaçante (« sois plus attentif la prochaine fois »), indiquant que l'offense ne remet pas en cause le lien amical. Cette orientation apaisante suscite chez L2 une réaction marquée par la gratitude (« Merci »), le soulagement (« j'ai eu peur que tu allais tellement te fâcher ») et un nouvel remerciement (« c'est gentil »), ce qui confirme la résolution harmonieuse de l'échange.

- **Les enchaînements conflictuels**

Les *enchaînements conflictuels* regroupent les échanges dans lesquels les répliques contribuent à renforcer la tension interactionnelle initiée par l'énoncé réprobateur. Dans ces séquences, la réaction de l'offenseur n'apaise pas le reproche, mais tend au contraire à l'exacerber. Les réponses négatives se manifestent à travers divers actes menaçants pour les faces, tels que le rejet de la responsabilité, la contre-attaque, la minimisation de l'importance du bien endommagé ou encore la reformulation d'un reproche en retour. Ces conduites interactionnelles, orientées vers l'escalade du conflit, contrastent avec les enchaînements préférés observés dans les échanges consensuels. L'exemple ci-dessous illustre ce type d'enchaînement.

Exemple (3)

1. L1 : Merde, gars le tour- ci tu as cliqué sur déranger. J'ai plus le choix.
2. L2 : Désolé, c'est en repassant que le fer a touché cette partie.
3. L1 : Vraiment, je ne sais quoi te dire, mais tu dois payer.
4. L2 : Mais est-ce que si je pouvais payer, j'avais cette capacité-là tu pouvais me voir me pointer la devant toi et demander ta veste?



Dans l'exemple (3), L1 ouvre son intervention par une interjection de surprise, immédiatement suivie d'un énoncé accusateur formulé au moyen d'une phraséologie camerounaise (« *gars le tour-ci tu as cliqué sur déranger* »), expression idiomatique marquant clairement le mécontentement. Ce reproche initial est renforcé par une formulation explicite de déception. En réponse, L2 adopte une posture conciliatrice : il présente ses excuses, exprime sa contrition et fournit une justification visant à éclairer les circonstances de l'incident. À la ligne 3, L1 manifeste sa perplexité et formule une demande de réparation, présentée sous la forme d'un énoncé exprimant une obligation. L2 réagit alors par un refus indirect, réalisé sous la forme d'une question polémique, par laquelle il laisse entendre qu'il n'a pas les moyens financiers de satisfaire la demande de son interlocuteur.

- **Les enchaînements mixtes**

Les *enchaînements mixtes* se caractérisent par une dynamique relationnelle ambivalente, dans laquelle les réactions aux reproches combinent simultanément des actes valorisants et des actes menaçants pour les faces. Ces réponses présentent ainsi une oscillation entre coopération et confrontation : l'offenseur adopte d'un côté des procédés atténuateurs ou conciliants (excuses, marques de politesse, justification modérée), tout en intégrant, de l'autre côté, des éléments susceptibles d'alimenter la tension interactionnelle (minimisation de la faute, contestation implicite, critique en retour). Cette juxtaposition d'actes contradictoires traduit une négociation délicate entre préservation du lien relationnel et défense de sa propre face, produisant des séquences interactionnelles hybrides, ni pleinement consensuelles ni entièrement conflictuelles. En voici un exemple :

Exemple (4)

1. L1 : Gars, toi-même regarde, c'est pourquoi je n'aime pas te donner mes choses.
2. L2 : Désolé man c'est à cause du fer à repasser non.
3. L1 : D'accord mais sache que la prochaine fois je ne te donnerai plus.
4. L2 : Aka laisse ça, tu n'es pas mon ami pour rien.

En (4), L1 ouvre l'échange en recourant à une forme nominale d'adresse et à un appel à la raison, deux procédés qui lui permettent d'exprimer son mécontentement tout en cadrant l'interaction dans une relation de proximité. Ce reproche est immédiatement renforcé par un commentaire exprimant le regret de l'offensé. En réponse, L2 formule une excuse, accompagnée d'une forme nominale d'adresse (« man ») qui rappelle leur lien amical, puis fournit une justification expliquant l'origine du dommage (« c'est à cause du fer à repasser non »). L1 accepte cette excuse par un marqueur d'accord, mais enchaîne avec une menace modérée, notamment l'annonce de ne plus prêter sa veste à son ami. L2 minimise alors cette menace en réagissant avec « Aka », interjection qui atténue la portée de la menace, et en réaffirmant implicitement leurs liens d'amitié, laissant entendre qu'il ne prend pas cette annonce au sérieux.



Après avoir identifié les types d'enchaînements présents dans le corpus, la section suivante sera consacrée à l'analyse des stratégies discursives mobilisées dans l'intervention initiative, c'est-à-dire dans la formulation du reproche.

4.2 Stratégies de reproche

L'examen du corpus fait apparaître plusieurs types d'énoncés exprimant le mécontentement, la déception ou les conséquences de l'offense. Les stratégies identifiées se répartissent comme suit : (a) interrogations et exclamations, (b) expressions de désaccord, (c) menaces et mises en garde, (d) accusations, (e) demandes de réparation, (f) expressions de regret et (g) énoncés moralisateurs. Leur distribution est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1. Distribution des stratégies de reproches

Type de stratégie	N (%)
Énoncés interrogatifs et exclamatifs	120 (28,0 %)
Expressions de désaccord	75 (17,6 %)
Énoncés accusateurs	57 (13,3 %)
Menaces et mises en garde	47 (11,0 %)
Demandes de réparation	41 (9,6 %)
Énoncés moralisateurs	32 (7,5 %)
Expressions de regret	14 (3,3 %)
Total	427 (100 %)

Le tableau 1 montre que le corpus comporte 427 stratégies de reproche. Les questions et exclamations rhétoriques à valeur conflictuelle constituent les formes les plus fréquentes (28 %, 120 occurrences), suivies des expressions de désaccord (17,6 %), des accusations (13,3 %), des menaces et mises en garde (11 %), des demandes de réparation (9,6 %) et des énoncés moralisateurs (7,5 %). Les expressions de regret apparaissent comme les moins utilisées, avec seulement 3,3 % des occurrences. Ces différentes stratégies remplissent des fonctions pragmatiques variées : certaines permettent de formuler le reproche de manière directe, tandis que d'autres en assurent une réalisation indirecte, souvent atténuée ou détournée. **Dans la section suivante, nous examinerons plus en détail ces stratégies en les illustrant par des exemples tirés du corpus, afin de mettre en lumière leurs usages et leurs effets interactionnels.**

4.2.1 Les énoncés interrogatifs et exclamatifs

Il s'agit de constructions qui prennent la forme d'énoncés interrogatifs et exclamatifs servant à exprimer la surprise, l'incrédulité, l'exaspération, etc. face à la négligence de l'allocataire. Les énoncés interrogatifs fonctionnent principalement comme des questions rhétoriques conflictuelles obligeant l'accusé à s'excuser pour sa faute (Eggs, 2010). Ces constructions servent à accentuer le



reproche en soulignant l'incompréhension et l'indignation du locuteur. Les constructions les plus employées à cet effet contiennent divers types de marqueurs interrogatifs. On peut citer:

- *Pourquoi* : « Pourquoi as-tu déchiré ma veste ? »
- *Comment* : « Comment tu peux être négligent comme ça ? »
- *C'est encore quel/quelle...* : « C'est encore quel modèle comme ça ? »
- *C'est comme ça que...* : « C'est comme ça que je t'ai donné mon vêtement ? »
- *Qu'est-ce que...ça* : « Qu'est-ce qui s'est passé avec ma veste ? », « Qu'est-ce que c'est que ça ? »
- *Quel est ce / quelle est cette...* : « Quelle est cette manière d'entretenir les vêtements ? »
- *C'est même quoi / comment...* : « C'est même quoi ça ? », « C'est comment avec toi ? »

4.2.2 Les énoncés désapprouvateurs et dépréciatifs

Ils servent à exprimer la déception et la désapprobation du locuteur face à la négligence de l'interlocuteur. Parmi les constructions linguistiques mises en œuvre à cet effet, nous pouvons citer : (a) les constructions évaluatives négatives du type « c'est + adjectif négatif » (ex. « c'est irresponsable », « c'est irrécupérable »), « ce n'est pas + adjectif positif » (ex. « ce n'est pas sérieux », « ce n'est pas gentil »), « c'est (le / de la + nom négatif) » (ex. « c'est le mauvais cœur », « c'est de la négligence ») ; (b) les énoncés pointant la faute ou le manque de respect (ex. « tu ne respectes pas la chose d'autrui » ; « tu as trahi ce peu de respect qui restait ») ; (c) les constructions complexes combinant jugement et commentaire (ex. « Ce n'est pas bien. C'est un geste immature ») : et (d) les expressions explicites de déception ou d'émotion négative du type « je ne + V + pas » (ex. « je n'apprécie pas ça », « je ne supporte pas ce que tu as fait »), « je suis + adjectif négatif » (ex. « je suis déçu », « je suis en colère ») et « tu me déçois », « ça m'énerve », « je t'en veux », « je ne peux pas comprendre cela ». Dans l'ensemble, ces stratégies permettent au locuteur de déprécier la conduite de l'interlocuteur, d'exprimer sa désillusion et de marquer une rupture normative ou affective.

4.2.3 Les énoncés accusateurs

Ils servent à décrire l'offense et à attribuer clairement la responsabilité à l'interlocuteur. Ils se répartissent en deux sous-ensembles. Le premier est celui des accusations directes. Elles se caractérisent par l'utilisation de verbes négatifs (« abîmer », « gâter », « endommager », « foutre » : ex. « Tu as gâté ma dernière valise », « tu m'as foutu une veste qui m'est chère »), de constructions négatives (« tu n'as pas bien conservé... ») ou de descriptions de l'état de la veste (« ma veste toute déchirée », « ma veste a un grand trou »). Le deuxième sous-groupe est composé d'accusations fondées sur le contraste entre l'état initial et actuel de la veste (ex. « Je te prête ma veste en bon état, tu me le remets en piteux état ») et souvent renforcées par une demande de réparation, constituant ainsi une double menace pour la face de l'allocutaire.



4.2.4 Les menaces et mises en garde

Le corpus contient de nombreuses *menaces et mises en garde*, utilisées pour exprimer le mécontentement en évoquant des sanctions futures, principalement l'arrêt des prêts à cause de la négligence de l'interlocuteur. Ces avertissements sont formulés à l'aide de constructions déclaratives comportant des marqueurs temporels ou modaux tels que : *dorénavant, plus jamais, la prochaine fois, c'est la dernière fois, désormais, c'est fini, plus rien, sache que, c'est pas la peine de*. Ces expressions servent à marquer une rupture relationnelle ou une restriction future des faveurs (ex. « C'est la dernière fois que je te prête quelque chose. » ; « Dorénavant je ne te donnerai plus mes choses. » ; « Tu n'auras plus une faveur de ma part, c'est fini. ») Certaines constructions expriment à la fois le regret et la décision ferme de ne plus prêter (ex. « Je ne ferai plus cette erreur-là. »)

4.2.5 Les demandes de réparation

Les demandes de réparation expriment le reproche en exigeant que l'interlocuteur corrige le dommage, constituant ainsi une double menace pour sa face (rappel de la faute + obligation d'agir). Elles se réalisent par (a) des prescriptions directes (ex. « Tu me donnes une autre veste », « Tu vas m'en acheter une autre »), (b) des expressions d'obligation (ex. « Il faut aller chez la couturière », « tu devrais me la rendre en bonne et due forme »), (c) des expressions de désir (ex. « Je veux ma veste sans trou »), (d) des suggestions (ex. « Je te suggère d'en acheter une autre ») et des injonctions (ex. « Quand je t'ai prêté ma veste, elle était en bon état donc **rends la moi en bon état** »).

4.2.6 Les énoncés moralisateurs

Ils servent à exprimer le reproche sous forme de **réprimandes**, de **rappels de normes sociales** et d'**invitations à mieux se comporter** (ex. « Si tu prends la chose de quelqu'un un jour et tu constates qu'il y a des choses pareilles, il faut quand même arranger avant de lui donner. ») De tels énoncés permettent au locuteur de souligner ce que l'interlocuteur *aurait dû faire* (soigner l'objet emprunté, réparer ce qu'il a endommagé) et ce qu'il devra faire à l'avenir. Ils combinent souvent plusieurs visées communicatives (a) expression d'insatisfaction, (b) rappel à l'ordre et parfois (c) menace de ne plus prêter. Certains énoncés adoptent une forme **proverbiale ou générale** pour donner une portée morale plus large (ex. « Lorsqu'on refuse certaines choses, vous dites que les gens sont méchants »).

4.2.7 Les expressions de regret

Elles constituent des reproches indirects, d'autant plus qu'elles sont employées pour indiquer que le locuteur n'aurait pas dû prêter sa veste. Elles peuvent être autonomes (ex. « Je regrette de t'avoir prêté ma veste », « Je n'aurais jamais dû te la passer ») ou intégrées à des énoncés plus développés mêlant déception, perte de confiance et parfois exigence de réparation.



Après avoir présenté les formes typiques que peut prendre l'acte de reproche, il convient maintenant d'examiner les ressources linguistiques qui en modulent la force illocutoire. En effet, au-delà de la structure même du reproche, divers éléments pragmatiques interviennent pour en atténuer ou en renforcer l'impact communicatif. Deux types de modificateurs jouent ici un rôle particulièrement déterminant, et méritent donc une analyse approfondie.

4.3 Modificateurs pragmatiques du reproche

Deux types de modificateurs pragmatiques interviennent dans la formulation des reproches : (a) les modificateurs externes, ajoutés avant ou après l'acte de reproche ; et (b) les modificateurs internes, intégrés à l'acte lui-même. En adoucissant ou en renforçant le reproche, ils influencent fortement la dynamique interactionnelle et la relation entre les interlocuteurs. L'analyse porte sur les procédés les plus fréquents du corpus. Nous commençons par les modificateurs externes.

4.3.1 Modificateurs externes

Deux types de modificateurs externes interviennent dans la formulation des reproches : les actes d'ouverture et les actes de clôture. Ces éléments, placés en périphérie de l'énoncé principal, ne modifient pas directement le contenu du reproche, mais ils contribuent néanmoins à en orienter l'interprétation et à en façonner l'impact pragmatique. Les actes d'ouverture préparent le terrain interactionnel en créant un contexte favorable, ou, au contraire, en signalant la tension communicative, tandis que les actes de clôture permettent de refermer l'échange, en atténuant ou en renforçant la force du reproche. L'analyse qui suit examine ces deux catégories afin de mieux comprendre leur rôle dans la dynamique interactionnelle du blâme. Le tableau 2 présente la distribution des actes d'ouverture.

Tableau 2. Distribution des actes d'ouverture

Type d'acte d'ouverture	N (%)
Formes nominales d'adresse (FNA)	131 (41,5 %)
Exclamations / Expressions de surprise	151 (47,7 %)
Capteurs d'attention	26 (8,2 %)
Salutations	5 (1,6 %)
Excuses	3 (1,0 %)
Total	316 (100 %)

Le tableau 2 montre que les échanges réprobateurs s'ouvrent majoritairement par des **exclamations ou expressions de surprise** (47,7 %). Ces formes, chargées d'affect, dramatisent immédiatement l'incident et imposent d'emblée une **lecture évaluative** de la situation. Elles constituent une forte menace à la face positive de l'allocutaire et installent un cadre interactionnel tendu. Les **formes nominales d'adresse** (41,5 %) occupent également une place importante. Les



formes recensées sont réparties dans les sous-catégories suivantes : les hypocoristiques tels que « *gars mon amie, mama, ma grande, combi, Gaillard* », les termes de parenté tels que « *ma sœur, mon frère, bro* », les termes intimes tels que « *mon gars, mon type, mon cher ami, chère amie, ma personne, ma très chère amie* ». Ces formes permettent de **positionner l'interlocuteur** et de régler le degré d'implication relationnelle. Leur valeur pragmatique est double : elles peuvent atténuer le reproche lorsqu'il s'agit de vocatifs affiliatifs, ou au contraire renforcer la tension lorsqu'elles prennent une coloration ironique ou dépréciative. Elles jouent ainsi le rôle d'une **pré-séquence** qui prépare le terrain au reproche. Les **capteurs d'attention** (8,2 %), tels que « écoute », « regarde » ou « hé », servent surtout à sécuriser le canal de communication. En introduisant le reproche comme une simple mise au point, ils ont parfois un léger effet de mitigation, bien qu'ils maintiennent l'orientation vers l'acte réprobateur. Les **salutations** (1,6 %) et les **excuses** (1 %) sont très peu représentées. Leur rareté suggère une préférence marquée pour des ouvertures directes, sans rituels préalables, ce qui témoigne de l'urgence interactionnelle ressentie par les locuteurs. Lorsque ces formes sont présentes, elles tendent toutefois à adoucir le reproche en réinstaurant brièvement des conventions de politesse. Dans l'ensemble, la distribution atteste une nette préférence pour des ouvertures **émotionnellement fortes et peu ritualisées**, qui renforcent l'impact du reproche dès les premiers tours de parole. Le choix de l'acte d'ouverture influe ainsi directement sur la dynamique interactionnelle : les exclamations tendent à accentuer la tension, tandis que les formes d'adresse ou les capteurs d'attention ouvrent la possibilité d'un reproche plus cadré et potentiellement plus orienté vers la réparation. Passons à présentant aux actes de clôture, dont la distribution est présentée dans le Tableau 3.

Tableau 3. Distribution des actes de clôture

Type d'acte de cloture	N (%)
Actes adoucisseurs (minimisation, empathie, rappels des liens)	108 (31,5 %)
Actes durcisseurs (insistance, questions polémiques, etc.)	235 (68,5 %)
Total	343 (100 %)

La distribution des actes de clôture dans le Tableau ci-dessus met en évidence une nette récurrence des clôtures à valeur intensificatrice (68,5 %), tandis que les clôtures adoucissantes ne constituent qu'un tiers des occurrences (31,5 %). Ce résultat semble révéler que, dans les interactions réprobatrices analysées, les locuteurs ont tendance à conclure l'échange en maintenant, voire en accentuant, la tension interactionnelle plutôt qu'en cherchant à restaurer l'harmonie ou à réparer la relation mise à mal par le reproche.

Les actes durcisseurs rassemblent des procédés tels que l'insistance (ex. « rends-la moi en bon état je ne veux rien entendre c'est pas mon problème »), les rappels appuyés de la faute, les ultimatums ou encore les questions polémiques. (ex. « Hey, t'as seulement reçu une balle dans le dos? » ; « tu sais combien cette veste m'a coûté? »). Leur forte présence suggère que le reproche dépasse



largement le cadre d'une simple mise en garde : il constitue un acte visant explicitement à renforcer la responsabilité imputée à l'allocutaire et à souligner la gravité de la transgression jusqu'au dernier tour de parole. Ces clôtures jouent ainsi un rôle déterminant dans la construction d'une posture de fermeté, où le locuteur s'assure que son message est compris, reçu et difficilement contestable. D'un point de vue pragmatique, elles exercent une double pression sur l'interlocuteur : **une pression morale**, en réaffirmant la faute commise, et **une pression interactionnelle**, en réduisant ses possibilités de répondre, de se justifier ou de nuancer la critique. Elles contribuent de ce fait à cimenter l'asymétrie des rôles au moment de la clôture de l'échange.

À l'inverse, les actes adoucissants (31,5 %) introduisent des gestes relationnels tels que la minimisation de l'incident (ex. « Mince! Tu sais que c'est ma préférée. Mais ce n'est pas bien grave il est réparable. »), l'expression d'empathie ou la mobilisation de liens affectifs ou sociaux (ex. « Comment c'est arrivé? C'est rien tu sais, l'amitié est un filon qui ne se brise qu'à la mort. Ce n'est donc pas pour une veste qu'on va se séparer. ») Lorsqu'ils sont employés, ces procédés contribuent à rééquilibrer momentanément la relation en atténuant la menace à la face de l'allocutaire et en préservant la cohésion interactionnelle malgré la dimension potentiellement conflictuelle du reproche. Ils traduisent une volonté de désamorçage : la clôture devient alors un espace de réparation partielle, permettant de réduire les tensions générées par l'acte réprobateur. Ce type de clôture engage une dynamique relationnelle orientée vers la continuité et laisse à l'interlocuteur une image moins dépréciée de lui-même, ce qui peut favoriser l'apaisement ou la réconciliation.

La nette domination des clôtures à valeur intensificatrice montre néanmoins que, dans ce corpus, les reproches tendent à se conclure sur une note d'affirmation, parfois même de rupture symbolique. Le locuteur privilégie alors la réaffirmation du tort, le marquage des limites normatives et la consolidation de sa propre position plutôt qu'une restauration de l'équilibre relationnel. Ces résultats confirment que le reproche, tel qu'il se donne à voir ici, constitue non seulement un acte évaluatif, mais aussi un acte identitaire : à travers la clôture, le locuteur réinscrit les attentes normatives, clarifie la frontière transgressée et affirme la légitimité de son jugement.

4.3.2 Modificateurs internes

Comme indiqué précédemment, les reproches ne sont pas uniquement structurés par leur contenu propositionnel : ils sont également modulés par un ensemble de modificateurs internes qui interviennent au cœur même de l'énoncé. Le tableau 4 présente ainsi la répartition des différents types de modificateurs internes attestés dans le corpus. Ces éléments, intégrés directement dans la formulation du reproche, jouent un rôle essentiel dans la lecture pragmatique de sa force illocutoire. Leur analyse permet de mieux comprendre les mécanismes linguistiques par lesquels les locuteurs nuancent, intensifient ou redéfinissent la portée de l'acte réprobateur. Nous commençons par les adoucisseurs.

Tableau 4. Modificateurs internes adoucissants



Type d'adoucisseur	N (%)
Conditionnel	30 (26,8%)
Marqueurs de politesse	7 (6,2%)
Marqueurs de subjectivité	11 (9,8%)
Éléments de minimisation	15 (13,4%)
Stratégies d'évitement	3 (2,7%)
Formules consultatives	19 (17%)
Amadoueurs / marqueurs d'inclusion	20 (17,9%)
Adverbes illocutoires	7 (6,2%)
Total	112 (100%)

La distribution met en avant trois principaux adoucisseurs : le conditionnel (26,8 %), les amadoueurs (17,9 %) (ex. « Gars **toi-même** regarde dans quel état est ma veste » ; « **tu sais que** c'est la seule veste qui me reste »), et les formules consultatives (17 %). Ensemble, ils montrent une préférence pour des procédés qui atténuent l'accusation (conditionnel), co-engagent l'interlocuteur (« on », « ensemble ») et ouvrent la porte à la co-négociation (consultatif), réduisant ainsi la menace à la face positive (éviter la stigmatisation) et négative (limiter la contrainte). Les éléments de minimisation (13,4 %) (ex. « Tu pourrais **au moins** exprimer ta désolation », « Tache de prendre **un peu plus** soin des choses que je te prête ») et les marqueurs de subjectivité (9,8 %) (ex. « **Il se peut que** quand tu prenais cette veste elle était vraiment intacte. ») contribuent à relativiser la gravité du tort causé, ce qui amortit l'impact conflictuel. Les marqueurs de politesse (6,2 %) (ex. « **s'il te plaît**, répare ma veste avant de me la remettre ») et les adverbes illocutoires (6,2 %) atténuent l'acte, tandis que les stratégies d'évitement (2,7 %), rares, signalent occasionnellement une volonté de dissoudre la mise en cause plutôt que de l'énoncer directement. En bref : le profil d'adoucissement privilégie la coopération discursive (inclusion, consultation) et la modalisation (conditionnel), favorisant des reproches négociables et moins menaçants pour la relation.

Qu'en est-il des intensificateurs ? Le Tableau 5 présente leur distribution dans le corpus.

Tableau 5. Distribution des modificateurs durcisseurs

Type	Sous-catégorie	N (%)
Lexicaux	Adjectifs négatifs	128 (26,2 %)
Lexicaux	Adverbes/locutions (intensité, temporels)	109 (22,3 %)
Lexicaux	Verbes/locutions négatifs	81 (16,6 %)
Lexicaux	Substantifs négatifs	74 (15,2 %)
Lexicaux	Marqueurs d'emphase	37 (7,6 %)
Syntaxiques	Certitude / obligation	38 (7,8 %)
Syntaxiques	Contraste / conséquence	21 (4,3 %)
Total		488(100 %)



La distribution ci-dessus montre une prédominance nette des durcisseurs lexicaux (87,9 % au total), par rapport aux procédés syntaxiques (12,1 %). Les locuteurs privilégient donc des ressources évaluatives immédiates (des mots qui qualifient, catégorisent, intensifient) plutôt que des configurations syntaxiques plus argumentatives. Ils emploient des adjectifs négatifs (26,2 %) pour exprimer un jugement de valeur sur l'acte ou la personne (ex. « irresponsable », « inacceptable ») et attaquer directement la face positive de l'allocutaire. Ils recourent aussi aux adverbes et locutions d'intensité et temporels (22,3 %) pour souligner l'échelle d'intensité (« vraiment », « complètement ») ou inscrire la faute dans la récurrence (« toujours », « encore », « à chaque fois »), aggravant ainsi la responsabilité perçue. Les verbes et locutions verbales négatifs (16,6 %) sont mis en œuvre pour dire la transgression (« abîmer », « gâcher », « manquer de... ») et relever la responsabilité de l'allocutaire. Les substantifs négatifs (15,2 %) permettent de catégoriser le comportement (« négligence », « méchanceté ») et de durcir le blâme. Enfin, les particules et tournures (7,6 %) sont employés comme marqueurs d'emphase pour booster la force illocutoire et accentuer le reproche. En ce qui concerne les durcisseurs syntaxiques, on relève l'emploi des expressions de certitude et d'obligation (7,8 %), des marqueurs épistémiques (« je sais que... ») et déontiques (« il faut », « tu dois ») qui affichent l'engagement fort et la contrainte, réduisant l'espace de négociation pour l'interlocuteur. A cela s'ajoutent des marqueurs de contraste tels que « pourtant », « alors que » et des marqueurs de conséquence ou de causalité tels que « donc », « par conséquent », etc. (4,3 %), qui servent à présenter l'acte de reproche dans une logique de responsabilité et d'effets. En bref : le répertoire des durcisseurs est celui de reproches centrés sur l'évaluation lexicale, qui met en évidence l'offense et resserre la marge de réponse de l'allocutaire. Les procédés syntaxiques, moins fréquents, servent surtout à verrouiller l'argumentation (certitude/obligation) ou à mettre en scène le manquement par contraste et conséquence.

Après avoir présenté les différentes stratégies de reproche ainsi que les procédés qui les atténuent ou les renforcent, il est désormais essentiel d'examiner comment les destinataires réagissent à ces actes menaçants. La section suivante portera donc sur les formes de réponses mobilisées face aux reproches.

4.4 Réactions au reproche

Les réactions au reproche constituent un indicateur essentiel de la manière dont l'allocutaire gère la menace à sa face et négocie la responsabilité qui lui est attribuée. Selon les enjeux relationnels et interactionnels, l'interlocuteur peut accepter, contester, justifier ou détourner le reproche qui lui est adressé. L'examen de ces réponses permet de mettre en lumière les stratégies discursives mobilisées pour atténuer le conflit, préserver l'image de soi ou rééquilibrer la dynamique entre les participants. L'analyse du corpus vise ainsi à dégager les principaux types de réactions et à en préciser les fonctions pragmatiques. Le Tableau 6 présente la distribution des réactions attestées dans le corpus.



Tableau 6. Distribution des types de réactions aux reproches

Type de réaction	N (%)
Excuse	183 (26,6 %)
Justification	146 (21,2 %)
Promesse (solution / non-récidive)	105 (15,3 %)
Reconnaissance de culpabilité	66 (9,6 %)
Exclamation	58 (8,4 %)
Remerciement	35 (5,1 %)
Accord	32 (4,7 %)
Surprise / question polémique / reproche	25 (3,6 %)
Commentaire / annonce	24 (3,5 %)
Contre-attaque / refus de solution	5 (0,7 %)
Relativisation du dommage	5 (0,7 %)
Déni de responsabilité / rejet de faute	4 (0,6 %)
Total	688 (100 %)

La distribution révèle que les destinataires mobilisent principalement des **formes conciliantes**, orientées vers la réparation relationnelle. Les **excuses** (26,6 %), en tête, constituent la réponse privilégiée : elles visent à **restaurer la face positive** du locuteur offensé et à rétablir l'équilibre interactionnel en reconnaissant l'atteinte causée. Les **justifications** (21,2 %) occupent la deuxième place. Elles permettent de **contextualiser** l'acte fautif et d'en **atténuer la portée**, sans pour autant rompre l'orientation coopérative. Les **promesses** (15,3 %) complètent cette dynamique : elles projettent une **réparation ou une non-récidive**, rassurant ainsi le locuteur sur la prise en compte de la norme violée. La **reconnaissance explicite de culpabilité** (9,6 %) montre une volonté claire d'assumer la responsabilité, souvent pour désamorcer la tension. D'autres réactions, plus émotionnelles comme les **exclamations** (8,4 %) ou les **surprises/questions polémiques** (3,6 %), signalent une perturbation interactionnelle mais restent minoritaires. Les **remerciements** (5,1 %) et les **accords** (4,7 %) constituent des formes d'alignement qui renforcent la dimension relationnelle du reproche en montrant l'acceptation du cadre imposé par le locuteur. À l'inverse, les réactions **non coopératives** sont très marginales : **contre-attaque** (0,7 %), **relativisation du dommage** (0,7 %), **déni de responsabilité** (0,6 %). Leur faible fréquence indique une **adhésion générale au script normatif du reproche**, fondé sur la reconnaissance, l'apaisement et la réparation. **En somme**, la majorité des réponses vise à **réduire la tension**, à **protéger la relation** et à **réaffirmer les normes de conduite**, montrant que le reproche est globalement traité comme une opportunité de réajustement plutôt que comme un déclencheur de conflit ouvert.



4.4.1 Les réactions positives

Les **réactions positives** relèvent de stratégies d'apaisement. Elles incluent notamment la **reconnaissance de culpabilité**, les **excuses**, les **justifications** et les **promesses de réparation ou d'amélioration**.

La reconnaissance de culpabilité fonctionne comme une excuse implicite. Elle se manifeste par des déclarations indiquant que le dommage n'était **pas intentionnel** (ex. « ce n'était pas exprès », « c'était un accident »), par l'**aveu d'inattention** (ex. « je n'ai pas fait attention ») ou par l'**admission de faute** combinée à l'incapacité d'expliquer l'incident (ex. « je ne sais pas ce qui s'est passé », « je ne l'ai pas vu »). Ces énoncés peuvent être répétés ou associés à d'autres stratégies d'atténuation.

L'engagement à réparer constitue une autre réponse positive fréquente. Le destinataire promet de compenser le dommage, souvent en complément d'une excuse ou d'une justification. La réparation peut prendre diverses formes : acheter une veste, la faire coudre (ex. « J'ai un ami tailleur, je vais lui dire de la raccommorder »), ou contribuer financièrement aux frais. Cette promesse vise à rétablir la relation en montrant une prise en charge concrète de la faute. Une autre réponse positive consiste à promettre de mieux se comporter à l'avenir (ex. « Désolé, ça ne se reproduira plus. »). Cette promesse, souvent formulée après un reproche explicite, vise à apaiser la tension et à montrer l'intégration de la norme rappelée.

La justification constitue une stratégie par laquelle l'offenseur minimise sa responsabilité en invoquant des causes externes. Les locuteurs attribuent ainsi le dommage à des facteurs hors de leur contrôle : un fer à repasser défectueux, l'action d'un tiers (« C'est ma petite sœur qui a voulu m'aider à repasser »), une souris, une altercation (ex. « Désolé, j'ai eu à bagarrer avec un idiot là! ») ou même une agression. En externalisant l'origine du problème, ils cherchent à réduire la menace pesant sur leur face et à présenter l'incident comme involontaire ou inévitable.

La présentation des excuses constitue une réaction positive centrale : elle vise à **réparer symboliquement l'offense** et à permettre la poursuite de l'interaction (Denoyelle 2020). Les excuses peuvent être **simples** (ex. « désolé », « excuse-moi ») ou **complexes**, combinant plusieurs micro-actes (ex. « Excuse-moi, je n'ai pas fait exprès, on va gérer ça »). Trois grands types apparaissent dans le corpus : (a) l'**expression de regret / contrition** : formes elliptiques (« désolé »), constructions telles que « désolé de/pour... », « désolé si... », « je suis désolé/navré ». Elles peuvent être renforcées par des vocatifs, des adverbes d'intensité ou des interjections ; (b) l'**offre d'excuses** : « mes excuses », « toutes mes excuses », « je m'excuse ». Ces formes sont souvent amplifiées par des éléments emphatiques ou relationnels ; et (c) la **demande de pardon** : « excusez-moi », « pardonnez-moi s'il vous plaît », « veuillez m'excuser », « acceptez mes excuses ». Elles s'accompagnent fréquemment de marqueurs de politesse (« s'il vous plaît »), de termes d'adresse (monsieur, madame, mon frère) ou d'interjections. Ces formules sont souvent **cumulées** (ex. « Désolé. Je m'excuse vraiment. ») afin de renforcer la portée réparatrice de l'acte.



4.4.2 Les réactions négatives

Parmi les réactions négatives au reproche, *la contre-attaque* constitue l'une des stratégies les plus marquées et les plus conflictuelles. L'allocataire ne se contente pas de rejeter la critique : il retourne le blâme vers le locuteur, en contestant sa légitimité, en dénonçant une incohérence ou en soulignant une faute antérieure. Cette réponse vise non seulement à neutraliser la menace à la face, mais aussi à discréditer la position de l'émetteur du reproche. En rétablissant une forme de symétrie, voire en inversant les rôles, la contre-attaque transforme le reproche en affrontement ouvert et repositionne l'allocataire comme acteur offensif plutôt que défensif. Elle est actualisée selon la logique : « *Je reconnais ma faute, mais ton comportement est tout aussi critiquable, voire davantage* » (Laforest, 2002 : 1607).

Parmi les stratégies de contre-attaque, le *renvoi du reproche* occupe une place centrale. Il vise à montrer à l'interlocuteur que son reproche menace la face de l'offenseur et qu'il est, de ce fait, inapproprié. Les énoncés utilisés peuvent être déclaratifs, injonctifs ou interrogatifs. L'offenseur mobilise ce procédé pour contester l'évaluation de la situation faite par son interlocuteur. L'échange ci-dessous en est une illustration :

Exemple (5)

1. L1 : *Merde gars, le tour-ci tu as cliqué sur déranger. J'ai plus le choix.*
2. L2 : *Désolé, c'est en repassant que le fer a touché la partie.*
3. L1 : *Vraiment, je ne sais quoi te dire, mais tu dois payer.*
4. L2 : *Mais est-ce que si je pouvais payer, si j'avais cette capacité-là, tu pouvais me voir pointer là devant toi pour demander ta veste ?*

En (5), L1 ouvre l'échange par une formulation clairement chargée d'émotion. Il emploie « *Merde gars* », un marqueur d'exaspération, qui augmente l'intensité du reproche, « *Le tour-ci tu as cliqué sur déranger* », une construction idiomatique soulignant la faute et « *J'ai plus le choix* », l'annonce d'une sanction ou d'une exigence. La première réaction de L2 (tour 2) est une justification sans contre-attaque. Il adopte une stratégie d'atténuation composée d'un acte d'excuse ou de reconnaissance partielle de la faute (« *Désolé* ») et met en avant du caractère accidentel de la faute (« *c'est en repassant que le fer a touché la partie* »). Cette justification vise à réduire la menace à sa face en insistant sur l'absence de volonté de nuisance. L2 se positionne comme non responsable de manière intentionnelle, mais ne rejette pas la faute sur L1. Face à la justification, L1 ne concède rien. Avec « *Vraiment, je ne sais quoi te dire* », il exprime sa résignation, marque la gravité de l'offense et formule une demande de réparation non négociable « *mais tu dois payer* ». Ce mouvement illocutoire marque l'escalade du reproche vers une obligation de réparation et la volonté de clôturer la discussion sur la responsabilité. Le tour 4 montre un changement de stratégie. L2 ne contredit pas la faute, mais conteste la faisabilité et la pertinence de la demande de L1. Avec « *Mais est-ce que si je pouvais payer* », il met en avant son incapacité économique, et à travers



« *tu pouvais me voir pointer là... pour demander ta veste ?* », il cherche à montrer sa bonne foi. En bref : même si l'argument économique ne fonctionne pas ici comme une contre-attaque directe, il peut être considéré comme une résistance argumentée une contestation indirecte de la demande de L1.

Le second type de contre-attaque correspond au *refus explicite de toute réparation*. L'offenseur rejette catégoriquement la demande de compensation, souvent sous la forme d'un défi adressé à l'interlocuteur, signalant ainsi l'interruption de toute négociation. L'exemple suivant en témoigne:

Exemple (6)

1. L1 : *Je ne veux aucun problème avec toi. Paye ma veste.*
2. L2 : *Weeeh mon frère, je suis vraiment désolé.*
3. L1 : *Il n'y a pas de "désolé" qui tienne. Paye ma veste.*
4. L2 : *Ok, je ne paye pas. Fais-moi ce que tu veux.*

En (6), L1 formule un reproche direct accompagné d'une demande de réparation (tour 1). Avec « *Je ne veux aucun problème avec toi* », L1 préface et atténue la demande de réparation « *Paye ma veste* ». Le reproche est explicite et immédiatement orienté vers une obligation de réparation. En guise de réponse, L2 choisit une stratégie polarisée sur la sauvegarde de la face de L1 : à travers le marqueur socio-affectif « *Weeeh mon frère* », il recherche de la proximité relationnelle et formule une excuse explicite (« *je suis vraiment désolé* »). Cette réaction tente de désamorcer la tension, sans remettre en cause ni la faute, ni la légitimité du reproche, ni la hiérarchie interactionnelle. L1 rejette catégoriquement la tentative d'apaisement (tour 3) en invalidant l'excuse (« *Il n'y a pas de "désolé" qui tienne* ») et répète la demande (« *Paye ma veste* »). Ainsi, L1 refuse toute mitigation et réaffirme la responsabilité de L2. Ce dernier abandonne le terrain de la justification et opère un glissement vers la confrontation ouverte. A cet effet, il formule un refus explicite de la réparation demandée (« *Ok, je ne paye pas* ») et adresse un défi implicite à L1 (« *Fais-moi ce que tu veux.* »). Cette réponse résulte d'un mélange de résistance et de provocation. Elle signale l'échec des stratégies d'apaisement, l'abandon de la négociation et une rupture interactionnelle où L2 ne cherche plus à préserver ni la relation ni sa face positive. C'est une contre-résistance, distincte de la contre-attaque : elle n'accuse pas L1, mais rejette la contrainte et renvoie au locuteur la responsabilité du conflit.

Un autre type de réaction négative consiste pour l'offenseur à *rejeter toute responsabilité* en attribuant la faute à un facteur externe, selon la logique : « *ce n'est pas ma faute* ». Dans l'exemple suivant, l'offenseur met en cause la mauvaise qualité de la veste, assimilée, dans l'imaginaire populaire camerounais, aux produits « chinois », perçus comme peu durables, afin de se dédouaner du reproche.

Exemple (7)



1. L1 : *Mon frère, ça c'est quel way comme ça ?*
2. L2 : *Gars laisse comme ça, la veste-là c'est le chinois seulement.*
3. L1 : *Tu vas seulement buy l'autre pour me donner, moi je ne prends pas ça.*
4. L2 : *Mon frère, c'est comment non ? On va s'arranger.*

Le rejet de la faute échoue toutefois, puisque L1 maintient sa demande de réparation, ce qui conduit L2 à adopter un ton conciliant et à proposer un arrangement.

4.4.3 Les réactions mitigées

Les réactions mitigées, moins fréquentes dans le corpus, combinent des éléments de réactions positives et négatives. Elles apparaissent lorsque l'offenseur manifeste une volonté apparente de coopérer tout en exprimant simultanément un mécontentement ou une réserve. Dans ce cas, la demande de réparation est interprétée comme une contrainte, ce qui permet à l'offenseur de marquer implicitement son désaccord ou son irritation.

Exemple (8)

1. L1 : *Wéeh mon gars ! Qu'est-ce que tu as fait sur ma veste ?*
2. L2 : *Oh, excusez-moi, c'est un accident.*
3. L1 : *Ça jamais ! Tu dois payer à nouvelle.*
4. L2 : *Ok. Comme c'est une obligation.*

Dans cet exemple, l'offenseur accepte la réparation, mais l'expression « *comme c'est une obligation* » manifeste une certaine irritation. Elle révèle ainsi la coexistence d'une acceptation de façade et d'une contestation implicite. L'exemple suivant, en revanche, présente une dynamique tout à fait différente.

Exemple (9)

1. L1 : *A zambe wam. Ça, c'est quoi ça !*
2. L2 : *Eeh copine, moi-même ça m'a wanda. Ton habit est trop fragile ; je ne sais même pas comment ça s'est déchiré.*
3. L1 : *Ce n'est pas mon problème. Tu vas seulement rembourser.*
4. L2 : *Ekiié, toi aussi, c'était seulement combien ? On va gérer, laisse.*

En (9), L1 ouvre l'échange par une exclamation émotionnellement marquée (*A zambe wam*), qui signale à la fois la surprise et l'indignation. L'interrogation « *Ça, c'est quoi ça !* » fonctionne comme un reproche implicite : il s'agit d'une question rhétorique qui indexe la faute sans la formuler explicitement. En réponse, L2 adopte une posture de désengagement de la responsabilité. Plusieurs stratégies sont alors mobilisées : (a) **l'atténuation de la responsabilité** : avec « *moi-*



même ça m'a wanda », L2 exprime sa surprise et suggère qu'elle n'avait pas le contrôle sur l'événement ; (b) **le déplacement de la cause** : en affirmant « *ton habit est trop fragile* », elle tente d'attribuer la responsabilité à la nature de l'objet ; (c) **l'ignorance revendiquée** : « *Je ne sais même pas comment ça s'est déchiré* » lui permet d'esquiver ouvertement toute implication. L1 rejette explicitement ces tentatives de justification (« *Ce n'est pas mon problème* ») et réaffirme la responsabilité personnelle de L2. Avec la directive « *Tu vas seulement rembourser* », L1 passe du reproche à l'exigence de réparation. La seconde réaction de L2 (tour 4) combine alors minimisation et réorientation relationnelle. Elle cherche à désamorcer la tension à travers les éléments suivants : « *Ekiee toi aussi* », marqueur socio-affectif de rapprochement ; « *c'était seulement combien ?* », qui minimise la gravité et requalifie l'enjeu comme mineur ; « *On va gérer, laisse* », qui introduit un mouvement de réconciliation et une tentative de clôture de l'incident. Cette réaction ne constitue pas une contre-attaque, mais plutôt une stratégie de **mitigation relationnelle**, visant à apaiser L1 tout en évitant de reconnaître pleinement la faute.

4.4.4 Les autres types de réactions

Au-delà des réactions qui relèvent clairement de la politesse (acceptation du reproche) ou de l'impolitesse (rejet du reproche), le corpus met en évidence un ensemble de réponses intermédiaires. Celles-ci prennent principalement la forme d'expressions de surprise ou de questions visant à clarifier la visée illocutoire de l'interlocuteur. Ces réactions peuvent signaler (a) une tentative de compréhension de l'intention communicative (questions de clarification) ou (b) une remise en question implicite du reproche (expressions de surprise). Dans ces cas, l'offenseur peut reconnaître l'offense tout en cherchant à minimiser le dommage, notamment en exprimant différentes émotions telles que la surprise, la gêne ou la peine. Ces exclamations et commentaires, parfois anticipés ou ajoutés en marge de la réponse principale, accompagnent aussi bien les réactions positives que négatives et contribuent à nuancer la dynamique interactionnelle.

L'analyse des mécanismes interactionnels observés jusqu'ici met en lumière la diversité des stratégies mobilisées par les offenseurs pour répondre aux reproches. Au-delà des choix visant à accepter, rejeter ou atténuer la faute, un autre élément mérite une attention particulière : **l'usage des formes nominales d'adresse (FNA)**, souvent décisif dans la gestion de la relation et de la face. C'est dans cette perspective que s'inscrit la section suivante. Elle examine les **128 formes nominales d'adresse** relevées dans les réactions des offenseurs, en cherchant à comprendre leurs **fonctions** dans la dynamique du reproche.

4.5 Fonctions pragmatiques des formes nominales d'adresse

L'analyse des 128 formes nominales d'adresse (FNA) employées par les offenseurs met en évidence une mobilisation marquée des ressources relationnelles dans la gestion interactionnelle des reproches. Les termes affectifs (58,6 %), les appellatifs de parenté (34,4 %) et, dans une moindre mesure, les termes à connotation intime (7 %) constituent autant de moyens linguistiques visant à moduler l'impact du blâme. Leur distribution témoigne d'une stratégie systématique



d'atténuation : ces expressions servent avant tout à réduire la tension inhérente à l'acte réprobateur et à maintenir l'équilibre socio-affectif de l'échange. D'un point de vue pragmatique, les FNA jouent un rôle central dans la négociation de la face. Elles permettent à l'offenseur de rappeler la solidarité préexistante tout en tempérant la menace que représente la situation de reproche. En convoquant explicitement une relation amicale, fraternelle ou affective, l'interlocuteur reconfigure l'interaction dans un cadre où la continuité relationnelle prévaut sur l'incident ponctuel. Les FNA fonctionnent ainsi comme des marqueurs d'alignement interactionnel (Stivers et al., 2011), soulignant la volonté de maintenir la coopération discursive malgré la tension générée par le blâme. Du point de vue des fonctions interactionnelles, ces formes opèrent comme de véritables stratégies de mitigation. Dans les réactions positives, elles renforcent l'acceptation du reproche, facilitent l'apaisement de la tension et rendent la réparation plus aisément négociable. Dans les réactions négatives, elles atténuent la portée du désaccord, rappelant les liens sociaux pour empêcher que la contestation ne débouche sur une rupture ou une escalade conflictuelle. Autrement dit, les formes nominales d'adresse agissent comme des outils d'apaisement interactionnel. Leur usage permet de recontextualiser le reproche non pas comme une attaque frontale, mais comme un événement situé dans une relation caractérisée par la proximité, la familiarité ou la solidarité. Ce recours récurrent montre que la gestion des reproches ne se limite pas à la dimension argumentative ou rationnelle de l'échange : elle repose tout autant sur la mobilisation explicite du lien relationnel, conçue comme une ressource pragmatique pour réguler la tension, préserver la face et assurer la continuité harmonieuse de l'interaction.

L'examen des formes nominales d'adresse a montré combien les ressources relationnelles structurent la gestion interactionnelle des reproches. Toutefois, les dynamiques de politesse et de mitigation ne reposent pas uniquement sur ces termes d'adresse : elles s'inscrivent également dans un ensemble plus large de ressources sociolinguistiques propres au contexte camerounais. C'est précisément cette dimension que la section suivante explore.

4.6 Ressources sociolinguistiques, reproches et réactions

La créativité langagière qui émerge dans les interactions, qu'il s'agisse du mélange codique, du lexique camerounisé (*costa, wé, dernière valise*), de phraséologies idiomatiques (*tu as cliqué sur déranger*) ou encore d'interjections locales (*A zambe wam, ekie, I say hein*), constitue une ressource interactionnelle majeure dans la gestion de la politesse au sens relationnel et situationnel du terme. Ces pratiques linguistiques, profondément enracinées dans le répertoire communicatif camerounais, ne relèvent pas d'un simple décor linguistique : elles participent activement à l'organisation du blâme, de sa réception et des mécanismes de réparation.

Sur le plan pragmatique, ces ressources contribuent à la négociation continue de la face et à la mise en œuvre de stratégies de politesse adaptées au contexte culturel local (ex. la construction du "we-code"). Les ressources sociolinguistiques localisées renforcent la gestion de la face collective en instaurant un cadre interactionnel fondé sur la proximité et l'appartenance partagée. La



construction du « we-code » permet de créer un climat de complicité, réduire la distance interactionnelle et réaffirmer la cohésion sociale malgré l'acte réprobateur. Certains éléments expressifs, à savoir les interjections, phraséologies idiomatiques, intensifications ou dramatisations humoristiques, etc. contribuent à diminuer la force impositive du reproche ou de la réponse au reproche. Ces procédés permettent de déplacer subtilement le cadre de l'évaluation, de réduire la pression interactionnelle et de signaler que l'interlocuteur ne cherche pas à aggraver l'offense. Cette mise en scène sociolinguistique protège la face négative de l'autre en minimisant le caractère frontal ou agressif de la situation. Elle constitue donc une forme d'adoucissement interactionnel particulièrement adaptée aux contextes de familiarité. Les exclamations telles que *A zambe wam* ou *I say hein* illustrent des formes hybrides, à la fois émotionnelles et relationnelles. Elles remplissent une fonction double : (a) dramatiser l'événement pour lui donner une coloration expressive et (b) dédramatiser la situation en maintenant un cadre convivial.

On pourrait dire que ces formes linguistiques montrent que les reproches ne sont pas seulement des actes de régulation sociale, mais aussi des lieux privilégiés où s'expriment la créativité, l'identité linguistique et les valeurs relationnelles des locuteurs.

5. Conclusion

Les résultats montrent que, dans les échanges réprobateurs entre amis au Cameroun, les interlocuteurs privilégient globalement une dynamique d'apaisement et de préservation du lien social. Les réactions majoritaires, excuses, justifications, promesses de réparation, témoignent d'une volonté de restaurer non seulement l'objet endommagé, mais surtout la relation elle-même. Même lorsque les participants recourent à des formes expressives ou intensifiées, celles-ci relèvent davantage de l'expressivité socio-affective propre aux interactions familiales que d'une intention véritablement conflictuelle. Les modificateurs pragmatiques, en particulier les **formes nominales d'adresse** et les **marqueurs de subjectivité**, jouent un rôle fondamental dans la gestion de la tension. Leur fonction est double : d'une part, elles atténuent la charge accusatoire du reproche ; d'autre part, elles ancrent l'échange dans un cadre relationnel solidaire, où l'affiliation prévaut sur la confrontation. Parallèlement, les **ressources linguistiques localisées**, par exemple interjections, mélange codique, phraséologies camerounaises, opèrent comme des outils d'intimité et de proximité, rappelant l'appartenance commune même au cœur de la critique. Ces procédés réaffirment la dimension relationnelle de l'interaction et facilitent le maintien de l'harmonie.

Par ailleurs, l'étude met en évidence que les locuteurs recourent à un ensemble de stratégies diversifiées pour formuler les reproches, révélant une grande sensibilité à l'équilibre interactionnel. Les reproches **directs**, souvent expressifs ou intensifiés, apparaissent majoritairement dans des contextes de forte proximité où la relation offre un espace sécurisé pour exprimer le désaccord sans risque de rupture. À côté de ces formes directes, les locuteurs mobilisent également des stratégies **atténuées**, reproches indirects, formulations interrogatives, allusions, marques d'étonnement ou d'incrédulité, qui permettent de dire le mécontentement de



manière moins menaçante. Ces procédés contribuent à adoucir la composante évaluative de l'acte tout en maintenant la nature normative du reproche. Enfin, les **ressources sociolinguistiques locales** (interjections, idiomatismes, tonalités humoristiques) soutiennent ces stratégies en rendant la critique plus acceptable. Ainsi, la formulation du reproche elle-même participe au **travail relationnel** : elle oscille entre la nécessité d'énoncer la transgression et la volonté de préserver la solidarité amicale, confirmant que le reproche est une activité finement calibrée, ajustée, et orientée vers la préservation de la relation.

La rareté des réactions négatives, combinée à la fréquence des enchaînements consensuels ou mixtes, confirme que la confrontation ouverte constitue un schéma interactionnel non préféré. De manière générale, les locuteurs mobilisent un répertoire riche de stratégies qui permettent de gérer efficacement la menace à la face tout en préservant la cohésion amicale. Le reproche ne se présente donc pas comme un affront direct, mais comme un espace de négociation où l'objectif premier est de maintenir l'équilibre relationnel. En d'autres termes : le **reproche entre amis en contexte camerounais**, tel qu'il s'actualise dans le corpus étudié, relève avant tout d'un **travail relationnel**, visant moins à sanctionner qu'à rappeler une norme tout en préservant la solidarité. Les participants combinent **expressivité, mitigation et ressources sociolinguistiques localisées** pour réguler la tension, réaffirmer la relation et reconstruire l'harmonie interactionnelle. Le système interactionnel observé valorise clairement la **coopération, la réconciliation et la réparation** au détriment de l'escalade ou de la rupture.

Rappelons, toutefois, que les résultats présentés ci-dessus ne peuvent pas être généralisés, compte tenu de la nature du corpus employé. Des **travaux futurs** devraient approfondir les analyses effectuées, en comparant par exemple, ces pratiques à d'autres types de relations/situations, par exemple hiérarchiques ou entre inconnus, afin de déterminer dans quelle mesure les stratégies observées sont liées à la proximité relationnelle. L'intégration d'une **analyse multimodale** (gestuelle, prosodique, posturale) permettrait également de mieux comprendre le rôle de l'expressivité corporelle et vocale dans la gestion des reproches et de leurs réponses, et d'affiner la description des procédés d'atténuation et d'alignement à l'œuvre dans ces interactions.

Références bibliographiques

- Boxer, D. (1993). Social distance and speech behavior: The case of indirect complaints. *Journal of Pragmatics*, 19(2), 103–124. [https://doi.org/10.1016/0378-2166\(93\)90084-3](https://doi.org/10.1016/0378-2166(93)90084-3)
- Boxer, D. (1993). Complaints as positive strategies: What the learner needs to know. *TESOL Quarterly*, 27(2), 277–299.
- Brown, P., & Levinson, S. (1987). *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge University Press.
- Denoyelle, Corinne (2006). « Du reproche à la polémique : la mise en place de la violence verbale dans quelques œuvres du XIIe et du XIIIe siècles ». *Études médiévales*, 150–161.



- Edmondson, Willis (1981). « On saying you're sorry ». In Florian Coulmas (éd.), *Conversational Routine. Explorations in Standardized Communication Situations and Prepatterned Speech*. Mouton (pp. 273–288). <https://doi.org/10.1515/9783110809145>
- Eggs, Ekkehard (2008). « Le pathos dans le discours – exclamation, reproche, ironie ». In Rinn, M. (éd.), *Émotions et Discours. L'usage des passions dans la langue*. Presses Universitaires de Rennes, 291–320.
- El-Dakhs, D. A. S. & Ahmed, M. M. (2023). A pragmatic analysis of students' complaints and professors' responses to complaints: A case study of an Egyptian private university. *Cogent Arts & Humanities* 10(1). DOI: [10.1080/23311983.2023.2252634](https://doi.org/10.1080/23311983.2023.2252634)
- El-Dakhs, D. A. S., & Ibrahim, N. G. (2022). Egyptian parents' responses to children's complaints: Focusing on the influence of sex and age. *Journal of Pragmatics*, 200, 52–72.
- Goffman, E. (1967). *Interaction ritual: Essays on face-to-face behavior*. Anchor Books.
- Jobert, Manuel (2010). « L'impolitesse linguistique : vers un nouveau paradigme de recherche ? ». *Lexis*, HS 2. <https://doi.org/10.4000/lexis.777>.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005a). *Les actes de langage dans le discours : Théorie et fonctionnement*. Paris : Armand Colin. (ISBN 2200340842).
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005b). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
- Laforest, M. (2002). Scenes of family life: Complaining in everyday conversation. *Journal of Pragmatics*, 34(10–11), 1595–1620. [https://doi.org/10.1016/S0378-2166\(02\)00077-2](https://doi.org/10.1016/S0378-2166(02)00077-2)
- Migdadi, F., Badarneh, M. A., & Momani, K. (2012). Public complaints and complaint responses in calls to a Jordanian radio phone-in program. *Applied Linguistics*, 33(3), 321–341. <https://doi.org/10.1093/applin/ams011>
- Stivers, T., Mondada, L., & Steensig, J. (Eds.). (2011). *The morality of knowledge in conversation*. Cambridge University Press.

Received: 02.20.2026

Revised: 02.27.2026

Accepted: 03.15.2026

Published: 03.20.2026





This is an open access article under the
Creative Commons Attribution 4.0
International License

Euro-Global Journal of Linguistics and Language Education
Vilnius, Lithuania



EuroGlobal Journal of Linguistics and Language Education

Editor-in-Chief: Hasan Alisoy

E-mail: editor@egarp.lt

Vol. 3 No. 1 (2026) Pavasaris

The *Euro-Global Journal of Linguistics and Language Education* (3030-1394) is an international, peer-reviewed journal dedicated to advancing knowledge and understanding in the fields of linguistics and language education. We aim to provide a platform for researchers, educators, and practitioners to share their work and contribute to the global discourse on language teaching, learning, and linguistic research.

Aims and Scope

Our journal focuses on a wide range of topics within linguistics and language education, including but not limited to:

- Theoretical and applied linguistics
- Language acquisition and learning
- Bilingualism and multilingualism
- Language teaching methodologies
- Educational technology in language learning
- Sociolinguistics and language policy
- Translation studies

We welcome submissions that explore innovative approaches, present empirical research findings, or offer critical reviews of current trends in the field.

Open Access Policy

Euro-Global Journal of Linguistics and Language Education is committed to the open-access movement, providing unrestricted online access to all published articles. This ensures that research is freely available to the academic community and the general public, facilitating wider dissemination and engagement.

Peer Review Process

All submissions undergo a rigorous double-blind peer review process. This ensures that each manuscript is evaluated based on its academic merit, contribution to the field, and adherence to the journal's standards.

Ethical Standards

We adhere to the highest ethical standards in publishing. Authors are expected to follow ethical guidelines in conducting and reporting research, including avoiding plagiarism, conflicts of interest, and ensuring proper attribution of sources.



This is an open access article under the
Creative Commons Attribution 4.0
International License

Euro-Global Journal of Linguistics and Language Education
Vilnius, Lithuania